

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du****10 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Chigny dûment convoqué le 3 décembre deux mil vingt, s'est réuni à la Salle Ronsard en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire, Mmes Brigitte BESQUENT, Mélanie LUSSEULT, Agnès DEMIK, MM Didier LEMOINE et Gilles MARY, Adjointes au Maire,
Mmes Corinne DELPORTE, Murielle GENTY, Patricia LEMOINE, Estelle MARTINS, MM Jean-Michel ARNAUD, Guy DELFORTRIE, Davy GARCON, Rodolphe GUILLON, Eric IMBERT, Didier MORISSONNAUD, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusées : Mme Martine ARCHAMBAULT donne pouvoir à M. Philippe PARENT

Mme Florence RIGOLET donne pouvoir à Mme Agnès DEMIK

LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 19 novembre 2020 et donne la parole aux membres présents.

Vu l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2020, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Jean-Michel ARNAUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

Délibération n° 2020-12-055**1°) Tarifs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 :
 - o Location de la salle Ambroise Croizat pour les fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre :
 - Particulier habitant sur la commune dont résidence senior : 200 €
 - Particulier hors commune : 300 €
 - o Vente d'herbe de la parcelle A 767 : 50 €

Délibération n° 2020-12-056**2°) Licence IV**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'article L.2251-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.3332-1 du code de la santé publique

Vu la proposition en date du 16 novembre 200 de la SAS Espace Grammont représentée par son Président Serge Partouche de céder pour un montant de 3 500 € une licence de débit de boissons 4^{ème} catégorie dite licence IV

Considérant l'intérêt de la commune à faire cette acquisition

- APPROUVE l'acquisition de la licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie pour un montant de 3 500 € hors frais de notaire.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout document afférent à cette affaire

Délibération n° 2020-12-057**3°) Retrait délibération n°2019-10-054 du 17 octobre 2019 Vente des pâturages Queue de Merluche à M. Dautremay**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RETIRE la délibération n°2019-10-054 du 17 octobre 2019 *Vente des pâturages Queue de Merluche à M. Dautremay*

4°) Information et points divers

Rapport des commissions :

Aménagement – voirie – environnement :

- La commission aménagement travaille sur le développement du photovoltaïque sur la commune et étudie différents sites susceptibles de recevoir le projet. Si elle devait aboutir, l'opération serait programmée sur le budget 2022.
- Réunion avec les 1000 Cafés : l'association soutient la réouverture d'un café dans les communes déjà propriétaire d'un bâtiment abritant à la fois le commerce aux normes d'accessibilité et un logement pour les exploitants. Le loyer ne peut être supérieur à 400 €.
- Commission espace public, voirie et mobilité – Tours Métropole Val de Loire : le tracé pressenti de la piste cyclable reliant Fondettes à Saint Etienne de Chigny a été présenté. Une réunion de lancement est prévue le 14 janvier en présence d'un maître d'œuvre Geoplus pour une réalisation 2021.

Entretien travaux

- Le service technique sera équipé d'une serre en 2021 pour assurer une rotation et un hivernage des plants.
- La métropole a équipé la commune d'un broyeur partagé.
- L'aménagement paysager de l'île Buda est désormais terminé. Les ragondins abiment les plantes. La commune recherche un piégeur bénévole. La formation est prise en charge par la FREDON.
- Les conseillers et plus largement les habitants de la commune sont invités à utiliser les fiches d'observations concernant leurs remarques ou leurs interrogations sur des éléments de gestion.

Culture

- La commission culture invite les habitants à retourner les questionnaires de la P'tite Enquête afin d'assurer une programmation culturelle conforme aux attentes des Stéphanois. 17 réponses ont été reçues en mairie.
- L'équipe de la bibliothèque accueille deux nouvelles bénévoles : Patricia Lemoine et Martine Archambault. La bibliothèque est réouverte depuis le 5 décembre. L'extension des horaires est à l'étude.
- Les mille lectures d'hiver sont programmées en février 2021. A noter : le prix Renaudot 2021, décerné à Marie-Hélène Laffont, venue à la rencontre de ses lecteurs à Saint Etienne de Chigny en 2020.

Communication

- La distribution de l'Actu est décalée d'une semaine compte tenu des vacances de Noël.

Finances

- La commission finances travaille sur la préparation du budget.

Jeunesse

- La commission jeunesse poursuit son travail au sujet des 4 jours/4,5 jours. Les agents des services ont été sollicités.
- Les entretiens pour les postes Parcours Emploi Compétences ont débuté.

Rendez-vous du Maire :

- **Cuisine centrale de Fondettes** : la prestation actuelle ne donne pas entière satisfaction. La commune de Fondettes exploite en régie une cuisine centrale et propose des repas incluant 50 % de bio ou de production locale à chaque repas.
- **Commissions métropolitaines** : tenue d'un bureau et d'un conseil métropolitain
- **Attaché parlementaire de Sabine Thillaye** : échange sur la loi 3 D.
- **Réunion sur la prévention des risques de mouvement de terrain** : une étude portant sur les communes de Cinq Mars la Pile, Langeais et Saint Etienne de Chigny débute et aboutira à un plan de prévention en 2024.
- **Mission Sport Tours Métropole Val de Loire** : la mission a fait le bilan de l'état des infrastructures sportives situées sur le territoire métropolitain. Beaucoup ne sont pas entretenues.

La séance est levée à 21h02.